

AFFAIRE N° 6

EXAMEN d'un projet d'aménagement du chemin Lery

Le MAIRE. - Voici le projet du mémoire explicatif et estimatif

I - OBJET de l'ETUDE

La présente étude a pour but les travaux d'aménagement du chemin Lery sur le territoire de la Commune de Saint-Denis.

L'origine du chemin commence à la route Nationale n° 2 pour aboutir au chemin Départemental n° 44 sur une longueur de 586 mètres.

2 - SITUATION des LIEUX

Le chemin Lery dessert la partie la plus habitée de Sainte-Clotilde, sur une cinquantaine de maisons environ, soit 1.800 habitants, quatre commerçants y sont installés dont deux débits de boissons.

La structure du chemin varie entre 4 m.50 et 4 m.; elle a été constituée par l'appert successif de galets lors de l'entretien de la plate-forme initialement en terre.

La nature de la plate-forme en fait un chemin cahoteux et en saison des pluies un vrai bourbier, d'autant qu'il n'existe aucun maniveau pour évacuer les eaux météorologiques.

Il convient d'envisager l'aménagement de ce chemin et en particulier la mise en oeuvre d'un blocage, d'un revêtement et d'un réseau d'égout pluvial.

3 - DISPOSITIONS PROJETÉES -

Nous avons conservé le tracé actuel pour utiliser au maximum l'infrastructure existante et apporter aux besoins des changements aux voies secondaires quant à leur raccordement.

Il faudrait déplacer deux poteaux électriques. Il serait nécessaire de reconstruire quelques clôtures légères pour dédommager certains riverains, nous établissons par la suite une formule réunissant les caractères pratiques et économiques.

de 7 à 8 m2 chacune devrent être enlevées.

Les travaux prévus sont:

A partir de l'origine R.N. n° 2, construction d'un dalet en béton armé pour le raccordement du chemin, porter la plate-forme à 5 m.50 sur toute la longueur afin d'avoir une chaussée de 5 m. de largeur avec blocage et revêtement et limitée de chaque côté par une bordure de trottoirs en béton préfabriqué pour canaliser les eaux zénithales vers les bouches d'égouts et servant en même temps de butée de chaussée, construire un autre dalet sur la fin du projet pour raccorder ledit chemin Lery au C.D. N° 44.

Construire un égout d'eau pluviale sur toute la longueur du tracé avec regard et bouches d'égouts tous les 50 mètres et traversée.

L'égout sera en tuyau en béton de $\phi/50$ sur les premiers 250 mètres en partant du CD N° 44 et de $\phi 60$ sur le reste du parcours les traversées un ϕ 40.

4 - MODE d'EXECUTION des TRAVAUX

Nous avons pensé présenter cette étude projet qui pourrait être réalisé en un ou plusieurs marchés de gré à gré avec l'entrepreneur,

À SAVOIR:

1er Marché:

Travaux de maçonnerie - construction des 2 dalets - des regards et des égouts d'eau pluviale.

2° Marché:

Travaux préparatoires de la plate-forme, les terrassements et blocages mises au profil et en place de la plate-forme.

3°) Marché:

Travaux de revêtement de la chaussée

5 - Le montant des Dépenses s'élèveront à DIX MILLIONS QUATRE CENT VINGT NEUF MILLE QUATRE CENT CINQUANTE FRANCS, réparti comme suit:

1° marché	6.233.900.-
2° marché	1.779.290.-
3°)marché	2.416.260.-
Total	10.429.450.-

Les travaux pourraient être contrôlés par les Ponts & Chaussées ou tout autre autorité que la Commune désignerait./.

Le MAIRE. - Le chemin Lery est un chemin privé que nous devons comprendre dans le réseau communal par une délibération particulière de notre Assemblée, une fois que tous les riverains auront donné leur accord, quant à ce chemin.

Des entreprises ont été sollicitées en vue de l'aménagement de ce chemin et c'est, précisément, le devis descriptif et estimatif que nous a été présenté dont je viens de vous donner lecture.

Quelqu'un demande-t-il la parole?

Aucune observation n'étant formulée le Maire demande au Conseil de prendre un vote de principe quant à l'aménagement de ce chemin.

Messieurs, je mets aux voix.

Aadopté à l'unanimité.